

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte est réalisée en containers collectifs :

Tous les lundis et les vendredis

Tous les lundis

Tous les mardis

Les mercredis des semaines impaires

Les vendredis des semaines impaires

Les vendredis des semaines paires

EMBALLAGES (SACS JAUNES)

Tous les jeudis

CARTONS PROFESSIONNELS

Tous les vendredis

ENCOMBRANTS

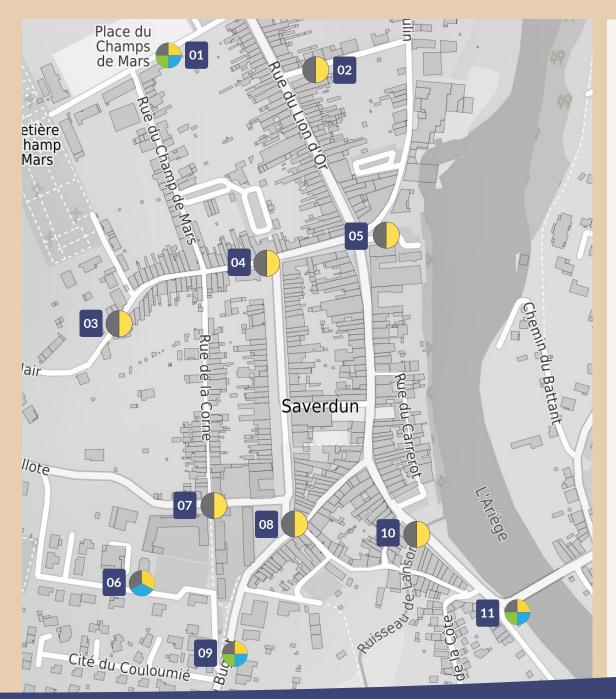
Ramassage chaque deuxième mardi du mois.

DÉCHETS VERTS

Tous les mercredis de début mars à fin septembre ; hors période (début octobre à fin février) les mercredis des semaines impaires.

CARTE DE VOS POINTS DE COLLECTE





EMPLACEMENTS

01 - Champ de Mars

02 - Rue des jardins

03 - Rue Belair

04 - Mail du Balouard

05 - Cours Gaspard

06 - Parking des écoles

07 - Rue de Villote

08 - Mail du Balouard (écoles)

09 - Rue du Buguet

10 - Pont de Lansonne

11 - Sainte-Colombe

CONSIGNES DE DÉPÔT

Sacs fermés:

• Déchets non recyclables (ordures ménagères)

En vrac:

- Emballages (sacs jaunes non obligatoires)
- Emballages en verre
- Papiers

FLUX COLLECTÉS

Non recyclables (ordures ménagères)

Emballages

Emballages en verre

Papier

DÉPÔTS AU SOL INTERDITS ET PASSIBLES DE SANCTION

